



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 7 novembre 2018 à 18h00
Au siège de Grand Lac

Présents :

AIX LES BAINS	Dominique DORD
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANÇOIS
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE
CHANAZ	Yves HUSSON
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
CONJUX	Claude SAVIGNAC
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER
ENTRELACS	Bernard MARIN
GRESY SUR AIX	Robert CLERC
MERY	Eudes BOUVIER
MOUXY	Gabrielle KOEHREN
ONTEX	Jacques CURTILLET
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ
SAINT OURS	Christian REBELLE
ST PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEDEVER
SERRIERES EN CHAUTAGNE	Denise de MARCH
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ
VOGLANS	Yves MERCIER

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB
MOTZ	Olivier BERTHET

Autres présents non votants :

Yves GRANGE	Entrelacs
Christophe DERIPPE	Entrelacs
Jean-François BRAISSAND	Entrelacs
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISIERE	Directeur Général Adjoint
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du Pôle Eau
Martine REVOL	Directrice de cabinet
Julie ECALARD	Chargé de mission Communication
Véronique MERMOUD	Responsable Urbanisme – Foncier – Habitat
Hanane MAJID	Responsable Habitat – Politique de la Ville
Wassila BOUJNANE	Assistante service Urbanisme – Foncier - Habitat
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 31 octobre 2018 comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 18 projets de délibérations. Le quorum est atteint au moment du vote des délibérations (26 présents et 26 votants).



DÉLIBÉRATION

N° : 7 Année : 2018

Exécutoire le : 09 NOV. 2018

Affichée le : 09 NOV. 2018

Visée le : 09 NOV. 2018

HABITAT

ACTION 1 du Programme Local de l'Habitat

Drumettaz-Clarafond : Attribution des aides à la construction pour les logements sociaux

Monsieur le Président indique qu'il convient d'appliquer les délibérations de Grand Lac en date du 20 juin 2012, du 3 juillet 2013 et du 18 janvier 2018 précisant les conditions de versement de l'aide à la construction pour les logements sociaux.

Afin de faciliter la production de logements aidés, et d'atteindre l'objectif de production fixé sur la durée du Programme Local de l'Habitat (PLH) soit 1110 logements locatifs publics et 405 logements en accession sociale, Grand lac, Communauté d'agglomération a décidé de verser aux communes une aide à l'équilibre à hauteur de 50 € / m² de surface utile.

Au titre du PLH, le bailleur OPAC Savoie a sollicité Grand Lac pour le financement de l'opération suivante :

- **Route de sérarges** : construction de 6 logements locatifs dont 1 PLAI (Prêt Locatif Aide Intégration) et 5 PLUS (Prêt locatif à usage social) soit une aide de **17 344 €**.

L'aide sera versée à la commune de Drumettaz-Clarafond en deux parties :

- 50% au démarrage des travaux sur présentation de l'ordre de service,
- 50% à la fin des travaux sur présentation de la déclaration d'achèvement des travaux.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal en section d'investissement service 1174 selon le mode AP/CP 010 voté lors du Conseil communautaire du 18 janvier 2018 (révision n°7) soit un montant total de 1 295 000 € sur 6 ans dont 797 916.62 € ont déjà été payés et 222 813.43 € sont engagés à ce jour.

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE le Président à procéder au versement des aides au logement à la commune de Drumettaz-Clarafond pour un montant total de 17 344 €.

Aix-les-Bains, le 7 novembre 2018

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 26
- Votants : 26
- Pour : 26
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Habitat - Action 1 du Programme Local de l'Habitat - Drumettaz-Clarafond - Attribution des aides à la construction pour les logements sociaux

Date de transmission de l'acte : 09/11/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 09/11/2018

Numéro de l'acte : d2580 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20181107-d2580-DE

Date de décision : 07/11/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Subventions accordées
7.5.2.1. A d'autres collectivités